

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 29 juin 2018**

Objet : Lancement d'un Marché d'études et de travaux pour le raccordement en fibre optique de sites prioritaires

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf juin à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt juin 2018, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 38

Présents : 34 (dont 7 procurations) - 144 voix

Votants : 34 Pour (144 voix)

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président) – 6 voix
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP) – 15 voix
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP – procuration donnée à Mr Jérémie Sauty) – 6 voix
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP) – 6 voix
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP) – 6 voix
Mr Nady BOUALI – 1 voix
Mr Eric CORREIA (procuration donnée à Mr Nady Bouali) – 1 voix
Mr Arnaud COLLIGNON – (procuration donnée à Mr Alain Lagarde) - 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix
Mr Pascal COSTE – 6 voix
Mr Pierre COUTAUD – 2 voix
Mr Pierre DESARMENIEN – 1 voix
Mr Francis DUBOIS – 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mme Michèle GUILLOU – 2 voix – suppléante de Jenty)
Mr Mathieu HAZOUARD (procuration donnée à Mr Gérard Vandembroucke) – 15 voix
Mr Vincent JALBY – 2 voix
Mr Alain LAGARDE – 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS (procuration donnée à Mr Yves Raymond) – 6 voix
Mr Alexandre MAZIN – 1 voix (suppléant de Mr Faucher)
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Philippe NAUCHE (procuration donnée à Mr Jean-Marie Bost) – 15 voix
Mr Christophe PATIER – 15 voix
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix
Mr Christian REDON-SARRAZY – 1 voix
Mr Jérémie SAUTY – 6 voix – suppléant de Mr Gaillard
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mr Pierre Desarmenien)- 6 voix
Mr Vincent TURPINAT – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente Département Creuse
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président Département Hte-Vienne
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Tulle Agglo
Président du Syndicat de la Diège
Président Département Corrèze
Vice-Président CC Haute Corrèze Communauté
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Vice-Présidente CC Vézère Monédières Millesource
Conseiller régional Région Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Vice-Président Département Creuse
Présidente Département Creuse
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseillère départementale Département Corrèze
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr Sylvain GAUDY (et son suppléant)
Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant)
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant)
Mme Mélanie PLAZANET (et son suppléant)

Président de la CC Creuse Sud-Ouest
Président de la CC Briance Combadre
Président de la CC Creuse Grand Sud
Conseillère Communautaire CC Portes Vassivière

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique dont DORSAL a la maîtrise d'ouvrage, le raccordement en fibre optique des zones d'activité, entreprises, sites publics etc... est une priorité.

Entre 2013 et 2018, près de deux cent sites ont été raccordés sous la maîtrise d'ouvrage de DORSAL.

Le marché en cours d'études et travaux sur lequel DORSAL s'appuie pour réaliser ce type de raccordements se termine le 2 septembre 2018. Il est donc nécessaire de lancer une nouvelle consultation pour un marché d'études et de travaux sous forme d'un marché à bons de commande sans minimum et sans maximum, en application de l'article 76-I du Code des marchés publics.

La procédure de référence est la procédure formalisée en application des dispositions du code des marchés publics.

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2018

Application agréée E-legalite.com

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical, décident à l'unanimité :

- **de lancer la consultation pour un marché d'études et de travaux pour le raccordement en fibre optique de sites prioritaires, dans le cadre d'une procédure formalisée et d'un marché à bons de commande sans minimum et sans maximum**
- **de notifier, engager, exécuter et régler ce marché de travaux**
- **de signer tout document se rapportant à ce marché**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

